

LES

CAMPS DE COMPIÈGNE

NOTES HISTORIQUES

PAR M. GEORGES DE JUZANCOURT, MEMBRE CORRESPONDANT

I. — 1666.

Au mois de mars de l'année 1666, Louis XIV réunit en un camp, sur le plateau de Compiègne, dans la plaine entre cette ville et le village de Monchy, les troupes qui devaient l'année suivante faire la campagne de Flandre. Ces troupes formaient une armée composée de 19 bataillons et 33 escadrons.

Le roi vint au camp le 14. « Il arriva sur les huit heures
« du matin à la plaine où il vit passer ces troupes qu'il exa-
« mina par compagnies, lesquelles le saluèrent avec la pique
« et l'épée nue, et ayant été, par ordre de sa majesté, ran-
« gées en bataille par le sieur de Fougerais, maréchal de
« bataille, Elle fit le tour des deux lignes.

« L'après-dinée, la Reine s'étant rendue en la même
« plaine, à cheval, accompagnée de Madame et de toutes les
« princesses et dames de la cour, aussi à cheval, elle fit
« pareillement le tour des lignes qui la saluèrent en la ma-
« nière qu'elles avaient salué le Roi.

« Après que cette princesse eut ainsi visité les lignes,
« s'étant retirée à un quart de lieue du champ de bataille, le

• Roi se mit à la tête de toutes les troupes, et fit passer les
• deux lignes vers l'endroit où la Reine s'était arrêtée ; et
• comme sa majesté en trouvait l'ordre parfaitement beau,
• elle prit plaisir à les faire marcher une lieue entière.

« Le lendemain, les troupes défilèrent devant le Roi, par
• compagnies, la cavalerie à quatre et l'infanterie à huit
• files ; le vicomte de Turenne à la tête de la cavalerie,
• comme colonel général, suivi du duc de Coislin, mestre
• de camp général. Et chaque compagnie ayant défilé selon
• l'ordre de bataille, les troupes se retirèrent en leurs
• quartiers, après que le Roi eut fait faire une salve à
• toute la cavalerie. » (1).

Colbert, dans un mémoire qu'il rédigea quelques mois après cette réunion, critique assez vivement ces camps de plaisir et dans une note qu'il met en marge, après l'avoir présenté au roi, il dit que Louis XIV l'a approuvé et « a pris résolution sur chaque article. » Serait-ce à ce motif que nous devrions de n'avoir pas vu se renouveler les années suivantes ces fêtes militaires condamnées par le ministre. (2).

(1) Citation des gazettes nouvelles empruntée à l'*Histoire du 2^e régiment de Cuirassiers par le baron Rotwillel*.

(2) Corr. de Colbert, t. II p. CCXVII.

A l'égard des revues, c'est vray, Sire, que j'en ay parlé à V. M. mais je n'ay jamais cru qu'elles dussent venir chercher V. M. ni que la marche des troupes et l'ensemble des armées au dedans du royaume, qui en attire la ruine, sans difficulté, pust devenir un divertissement de dames. Si V. M. veut rappeler sa mémoire, elle trouvera (et je ne sçais mesme si la proposition écrite de ma main n'en est pas encore parmy les papiers de V. M.) que je disois alors qu'elle pourroit faire un ou deux voyages sur la frontière pendant l'hiver, visiter et faire les revues de trois ou quatre garnisons chaque voyage, ensuite y envoyer quelques officiers d'armée et quelques ordinaires pour les surprendre et les tenir en haleine ; qu'au commencement du printemps V. M. pourroit aller à Compiègne, où, se trouvant à huit ou dix lieues de tous les quartiers, elle pourroit les visiter et les surprendre souvent par elle-mesme, par M. de Turenne, par des officiers d'armée, par des ordinaires. Et pour peu que V. M. y veuille faire de réflexion, elle trouvera que de cette façon elle

II. — 1698.

Le projet du camp de 1698 avait été, paraît-il, arrêté au mois d'avril de cette année en même temps que celui du séjour de la Cour à Compiègne. La chronique du temps lui donne comme première cause l'intention du Roi « de former le duc de Bourgogne au métier de la guerre. » Ce prince avait épousé l'année précédente (7 décembre 1697) Marie-Adélaïde de Savoie. La deuxième cause était de trouver une occasion brillante de fêter cette jeune princesse. Le grand Roi aimait le faste et la magnificence, et ce qu'il en fut déployé dans cette circonstance fit de ce camp une occasion de brillantes réjouissances plutôt que d'exercices pratiques.

D'après Sandras de Courtitz, (1) ces démonstrations n'auraient pas été pourtant sans causer quelque ombrage aux nations étrangères :

« On y (au camp de Compiègne) fit venir quantité de
« troupes et beaucoup plus que l'on n'avait résolu d'abord.
« Ce qui donna quelque défiance aux puissances voisines.
« Elles savaient que le Roi avait déjà fait filer beaucoup de
« monde sur la frontière d'Espagne, et comme elles n'igno-
« raient pas aussi ce qui se disait de l'état de Sa Majesté
« Catholique, elles eurent peur que ce camp et toutes ces
« troupes ne fussent pour faire une prompte irruption dans
« ses Etats, si elle venait à mourir par hasard, comme il
« semblait qu'on dut s'y attendre par les contes qu'on faisait

aurait su la véritable force des troupes et auroit toujours tenu les officiers dans la crainte et dans l'application d'avoir de bonnes compagnies.....

Fontainebleau 22 juillet 1666.

Note de Colbert. J'ay envoyé ce mémoire au Roy le 22 juillet. S. M. l'a lu une fois, l'a approuvé, l'a relu le 23 au matin en ma présence et a pris résolution sur chaque article, laquelle elle a été exécutée.

(1) Annales de la Cour et de Paris, pour les années 1697 et 1698. Cologne. P. Marteau, 1701. 2 vol. in-12. Nous devons la communication de cet ouvrage à M. le marquis de Lancel.

« courir. Le Roi avait pourtant évacué à la fin les places
« qu'il devait rendre d'après le traité de Ryswick, et comme
« il lui fallait bien du temps pour les reprendre, les Espa-
« gnols et leurs alliés avaient toujours cette consolation qu'ils
« plaideraient, comme on dit, main garnie, s'il venait à les
« attaquer »

Toutes les troupes devaient être réunies sur les emplacements désignés pour la fin d'août. Mais les premières troupes qui arrivèrent trouvèrent une grande partie des récoltes sur pied et durent aider à les couper, voiturer et serrer sans retard, de telle sorte qu'au 5 septembre il n'en restait plus trace dans cette immense plaine de Gournay où se trouvaient campés les soixante mille hommes (chiffre énorme pour cette époque) qui composaient le camp. (1)

Les troupes étaient formées et campées sur deux lignes appuyant leur droite au village de Monchy et leur gauche à celui de Bienville. Le centre se trouvait ainsi placé en avant de Coudun où était situé le quartier général. Il y avait en outre une réserve massée à la droite de la première ligne en avant de Monchy.

Monseigneur le Duc de Bourgogne était le généralissime du camp ayant avec lui le maréchal de Boufflers qui commandait en second. Phelypeaux était intendant de l'armée. Bourquetot de Pleneuf avait la direction du service des vivres.

Le maréchal de Boufflers, qui, pendant toute la durée du camp, en fut considéré comme le véritable chef, déploya un luxe d'installation et de réception demeuré tellement légendaire qu'il nous semble nécessaire, quitte à ne plus revenir sur ce sujet, d'en tracer ici les principaux traits empruntés

(1) Voir le plan du camp, inséré dans le *Palais de Compiègne* de Pelassy de l'Ousle, et dont le cuivre est conservé à la *Chalcographie du Louvre*.

au récit humoristique, mais vraisemblablement exact, de l'auteur de la *Rivale travestie*. (1)

Le maréchal s'était établi à Coudun, dans la maison d'un sieur la Borie, homme d'âge, ancien major de Dunkerque. Mais ayant trouvé l'installation trop petite, il la fit agrandir au moyen de constructions en planches et briques.

Nous laissons la parole au chroniqueur pour la description des magnificences du logis.

« La salle, dont je viens de vous parler, est tapissée
« d'un gros damas cramoisi chamarré par lez d'un galon d'or
« de moyenne largeur et un plus large de beaucoup règne
« tout autour. On découvre au fond un grand portrait du
« Roy en pied sous un dais de même étoffe, enrichi d'une cré-
« pine d'or fort haute, et, au dessous de ce tableau, il y a
« un fauteuil sur une estrade. A l'autre fond, et vis à vis
« le portrait du Roy, est celui de Monseigneur. A droite et à
« gauche, ceux de Monseigneur le duc de Bourgogne et de la
« Princesse, son épouse ; ensuite ceux des Princes ses frères
« en des distances proportionnées. Cette salle est percée de
« quatre grandes croisées également distribuées sur la cour
« et sur le jardin. Dans les intervalles on a placé de riches
« tables, de beaux bureaux, et au dessus des miroirs très
« propres, des bronzes et une pendule magnifique : il y a
« aussi plusieurs grands guéridons qui portent des giran-
« doles et tous ces beaux meubles sont éclairés le soir par
« trois grands lustres de bronze doré.

« Quatre portes à deux battants donnent l'entrée dans
« cette salle : une du côté de la cour, deux du côté du jardin,
« et par la quatrième, qui est dans l'angle, on entre dans le

(1) La Rivale travestie ou les Aventures galantes arrivées au camp de Compiègne, avec tous les mouvements de l'armée, par Nodot. Paris, 1699, in-12. — Frontispice gravé représentant l'arrivée du roi au camp. Signé Guérard.

« bâtiment, où l'on trouve d'abord une grande chambre dans
« laquelle on voit un lit de damas cramoisi, fait à la duchesse,
« garni partout de galons d'or avec des sièges et une tapis-
« serie semblable, un miroir dont la glace est d'une hauteur
« extraordinaire, un très beau bureau et une fort belle pen-
« dule. A côté de cette chambre il y a une manière de galerie
« remplie de tables à jouer ; on les transporte dans la salle
« après le repas et les officiers les occupent agréablement
« pendant les après-dîners pour passer le temps que l'on
« trouve toujours fort long dans un camp. Il y a deux appar-
« tements complets au premier étage, l'un pour le maréchal,
« l'autre pour Monsieur le duc de Grammont.

« Mais ce que j'admirai fut la disposition des cuisines et
« des offices. Elles sont construites de planches contigues
« aux batiments et adossées contre le mur du jardin, toutes
« de rang et séparées, l'une pour les potages, l'autre pour
« les entrées ; celle-ci pour le rot, celle-là pour les entre-
« mets. Office pour le fruit cru, autre pour les compotes,
« autre pour le liquide. On m'a assuré qu'il y a quatre-vingt
« douzaines d'assiettes d'argent, cuillères, fourchettes, cou-
« teaux, et six autres douzaines de vermeil. La lingerie
« contient plus de quatre cents douzaines de serviettes et
« de nappes ; enfin on compte jusqu'à soixante cuisiniers,
« quarante sommeliers ou aides, sans les rôtisseurs, garçons
« marmitons. Il y a six-vingt valets de livrée au moins tout
« habillés de neuf, non compris les gardes. »

Arrêtons ici cette longue énumération à laquelle aucun détail n'a échappé. Pourtant le chroniqueur ne s'arrête pas encore, et son récit prend les proportions d'une véritable épopée culinaire, lorsqu'il raconte les succulentes magnificences d'un dîner de 50 couverts, à trois services de trente plats chacun, sans compter le dessert et le fruit. Nous citerons seulement ce

fait d'extrême recherche qu'on faisait venir l'eau de Sainte-Reine, (1) source renommée, paraît-il, située aux environs de Semur. *Ab uno disce omnes.* (2)

Du reste, M. le Maréchal était aussi bon convive que parfait hôte, car il paraissait qu'un jour il se laissa prendre à la dangereuse fumée de ses vins exquis. Le duc de Bourgogne rit fort de la chose et lui chanta ce couplet impromptu que nous reconnaitrons tout de circonstance.

Dans le temple du Dieu Ripaille
N'est-on pas de même taille ?

(1) Alise-Sainte Reine, lieu de la dernière bataille de Vercingétorix.

(2) Ajoutons pourtant encore à ces détails, ceux que nous fournit Sandras de Courtilz.

« Le Roi nomma le maréchal de Boufflers pour commander ce camp, sous Monsieur le duc de Bourgogne, et comme Sa Majesté savait qu'il était homme à s'y ruiner pour répondre à l'honneur qu'il lui faisait de le choisir préalablement à tout autre pour un emploi de si grande distinction, il lui fit présent de cinquante mille écus avant que de partir. Ce camp néanmoins ne devait durer que trois semaines ; ainsi cette somme semblait être bien forte, pour si peu de temps. Mais ce maréchal, qui dès ses premiers emplois, affectait de paraître semblable à M. de Turenne, c'est-à-dire, de ne faire cas que de la gloire, sans se soucier aucunement de l'argent, y fit une si grosse dépense, qu'il lui en fallut bien encore autant pour y subvenir. Il y eut cinq tables soir et matin servies tout aussi splendidement l'une que l'autre. Tout ce qu'il y avait de plus exquis dans le Royaume y abondait, et l'on ne fit jamais ni meilleure chère ni plus délicate. Le Maréchal avait plus de CENT chefs de cuisine, sans compter les marmitons etc., qui servaient sous eux. Ceux qui travaillaient le matin se reposaient l'après-dinée. Il avait une infinité de fourgons en campagne pour lui apporter ses provisions. Il y en avait deux seulement pour la glace qu'il faisait venir tous les jours de Paris, et ces fourgons avaient leurs relais à moitié chemin, parce que les chevaux n'eussent pu souffrir cette fatigue sans crever. Il en était de même de tous les autres fourgons qu'il avait en campagne et il avait ses pourvoyeurs, non-seulement à Paris, mais encore dans toutes les bonnes villes à vingt ou vingt-cinq lieues tout autour du camp. Chaque table avait deux maîtres d'hôtel pour les servir, et il avait pris, pour surintendant de tous ces officiers, un homme qui avait été autrefois à feu Monsieur l'Archevêque de Paris. Comme c'était celui de tout le royaume qui entendait le mieux ces sortes de choses, et qu'il n'avait qu'à parler pour être obéi, tout cela se passa avec une somptuosité si extraordinaire qu'il est impossible de le bien représenter. »

Que chez Louis, chez le Dauphin,
On craigne les vapeurs du vin ;
Mais auprès du duc de Bourgogne
Profane qui n'est pas ivrogne.

Il est bon d'ajouter, avant d'en finir avec le sujet, qu'outre les deux mille écus que le Roi donnait par jour à Monsieur de Boufflers, il lui en coûtait encore cent louis d'or de sa poche.

Du reste, la plupart des officiers un peu distingués, imitant leur chef, tenaient table ouverte et avaient des tentes aussi parées que les plus belles chambres de Paris.

Le Maréchal arriva au camp le 27 août. Le 28, le Roi quitta Versailles et fit son entrée dans Compiègne le 30. Le 31, Monseigneur le duc de Bourgogne visita les magasins de l'armée.

Le 1^{er} septembre, le Roi se rendit au camp, où il n'y avait encore qu'une partie de sa maison campée. Le Dauphin, qui s'y était rendu avant lui, se mit à la tête de sa compagnie, pour saluer sa Majesté.

Le 3 septembre, le duc de Bourgogne alla visiter l'hôpital de l'armée qui était à Choisy.

Le 7 eut lieu la revue du Roi d'Angleterre, laquelle fut précédée d'une action de cavalerie dans laquelle un carosse de dames s'étant trop avancé fut pris et emmené. Monsieur de Rosen, lieutenant général, ayant appris cet événement, s'élança au secours des prisonnières qui furent enlevées à leurs ravisseurs. Bien en avait pris à Monsieur de Rosen de se lancer dans cette aventure chevaleresque, puisqu'il trouva parmi les dames égarées Madame de Rosen. Je suppose que cette recouvrance dut le satisfaire pleinement. C'est dans cette même journée que le chevalier de Beuil, capitaine dans la

Vallière, reçut un coup de pistolet à la tête, de si près qu'il en eût le crâne entamé, et fut renversé de son cheval. Il y eut aussi un mousquetaire, qui reçut au travers du visage un grand coup de sabre, dont il fut fort endommagé.

Ces exercices étaient une image par trop consciencieusement fidèle de la guerre. Aussi, depuis ce jour, le Roi défendit-il de s'approcher parti contre parti plus près que trois longueurs de cheval.

Quand les troupes passèrent devant les deux Rois, les princes défilèrent en tête de leurs régiments et en uniforme ; aussi durent-ils changer d'habit autant de fois que les corps qu'ils commandaient étaient différents, se montrant également tantôt à pied, tantôt à cheval.

Les Rois dinèrent ensuite chez M. de Boufflers. Avec les Rois et les Princes eurent l'honneur de se mettre à table le duc de Beauvillers, les deux princes de Hesse-Cassel, le comte de Brienne, M. de Soubise, M. le maréchal de Villeroi, M. de Lauzun, MM. les marquis de Gesvres, de Biron, de Sivry, et MM. les comtes de Nogent et de Verüe. M. de Boufflers servit les deux Rois ; son beau-frère, le duc de Grammont, servit Monseigneur.

Il y eut également devant les deux Rois un décampement d'armée, qui fut suivi d'un superbe régal que M. de Boufflers avait fait préparer dans la ferme de Pieumel.

La principale opération de ce camp devait être le siège de Compiègne défendu par le marquis de Crenan, et attaqué par le général Rosen sous les ordres du duc de Bourgogne, généralissime, et du maréchal de Boufflers, qui commandait en second.

Le siège commença le 12 septembre. Le duc de Bourgogne, conduit par le maréchal de Boufflers, vit faire l'ouverture de la tranchée et promit aux travailleurs qu'on leur donnerait

vingt sols par jour et en plus de la bière qui leur fut immédiatement apportée. Il parait que ces matériels encouragements produisirent leur effet puisque le lendemain 13 les retranchements étaient assez avancés pour qu'il y eût un engagement d'artillerie et un simulacre d'attaque. Le Roi et toute la cour assistaient à ce spectacle du haut du rempart. Saint-Simon a consacré un fort long récit à un épisode de cette journée que l'on pourrait considérer comme la présentation officielle de Madame de Maintenon comme favorite-Reine. Mais laissons la parole au spirituel et mordant écrivain.

« Un spectacle, que je peindrais dans quarante ans comme
« aujourd'hui tant il me frappa, fut celui que du haut de ce
« rempart le roi donna à toute son armée et à cette innom-
« brable foule d'assistants de tous états tant dans la plaine
« que sur le rempart même. Madame de Maintenon y était
« en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à
« porteurs, entre ses trois glaces, et ses porteurs retirés. Sur
« le bâton de devant à gauche était assise Madame la du-
« chesse de Bourgogne ; du même côté, en arrière et en
« demi cercle, debout, Madame la Duchesse, Madame la
« princesse de Conti et toutes les dames, et derrière elle les
« hommes.

« A la glace de droite de la chaise, le Roi, debout, et un
« peu en arrière, un demi cercle de ce qu'il y avait en
« hommes de plus distingué. Le Roi était presque toujours
« découvert et à tous moments se baissait dans la glace pour
« parler à Madame de Maintenon, pour lui expliquer tout ce
« qu'elle voyait et les raisons de chaque chose. A chaque
« fois, elle avait l'honnêteté d'ouvrir sa glace de quatre ou
« cinq doigts, jamais de la moitié, car j'y pris garde et
« j'avoue que je fus plus attentif à ce spectacle qu'à celui
« des troupes. »

Ici se place l'aventure d'un certain M. de Canillac, colonel de Rouergne, lequel, étant venu chargé d'un message pour le Roi, fut tellement, lui aussi, ébahi de ce qu'il voyait, qu'il en oublia ce qu'il avait à dire, balbutia, se troubla, et se retira sans avoir fait sa commission, mais, non sans avoir été fort gourmandé par Sa Majesté.

« Vers le moment de la capitulation, » continue St-Simon, « Madame de Maintenon apparemment demanda permission « de s'en aller. Le Roi cria : les porteurs de madame ! Ils « vinrent et l'emportèrent. Moins d'un quart d'heure après le « Roi se retira, suivi de Madame la duchesse de Bourgogne et « de presque tout ce qui était là. Plusieurs se parlèrent des « yeux et du coude en se retirant et puis à l'oreille bien bas. « On ne pouvait revenir de ce qu'on venait de voir. »

Saint-Simon, en parlant de la capitulation dans le récit de cet épisode qui d'après lui se serait passé le samedi 13 septembre, commet une erreur de date ou plutôt de fait. Ce ne fut que le 15, jour fixé pour l'assaut, que le gouverneur, ayant vu tous les dehors occupés, fit battre la chamade et qu'alors la capitulation fut signée. Elle portait que le 22 on sortirait de la ville, qu'on laisserait les fortifications en l'état qu'elles étaient, excepté qu'il serait permis aux laboureurs de passer la charrue sur les tranchées et ordonné aux soldats de les remplir.

Le 16, le Roi alla au camp et y fit la revue d'une partie de la cavalerie.

Le 17, attaque d'un camp retranché dans la plaine d'Hémévillers. L'armée à cet effet fut partagée en deux parties : la première sous les ordres du duc de Bourgogne se composait de 27 bataillons et 83 escadrons ; l'autre, sous les ordres de M. de Rosen, de 26 bataillons et 69 escadrons.

Le lendemain 18, il y eut un combat de deux armées rangées

en bataille l'une devant l'autre. On les composa des mêmes troupes que pour l'attaque des retranchements. L'armée du duc de Bourgogne se mit en bataille dans la plaine d'Ornavillers, (4) sa droite à Gournay, sa gauche en avant d'Hémévillers. Celle de M. de Rosen lui faisait face. Le Roi, Madame, les princes, les dames, toute la cour assistèrent à ce spectacle, le Roi et tous les hommes à cheval, les dames en carosse.

Ce fut la dernière manœuvre du camp. Le Roi quitta Compiègne le 22 et arriva à Versailles le 24. Avant son départ le Roi fit au maréchal de Boufflers un présent de cent mille livres. Il donna aux capitaines d'infanterie cent écus et deux cents à ceux de la cavalerie. Ces présents n'empêchèrent pas qu'il n'y eut point de régiment, dit Saint-Simon, qui ne fut ruiné de ce camp pour bien des années, corps et officiers. La dépense générale fut évaluée à plus de seize millions. (2)

Une foule énorme était accourue pour jouir de ce spectacle. A quatre lieues autour de Compiègne les villages et les

(1) Warnavillers.

(2) Ce camp, dit encore Sandras de Courtilz, acheva de ruiner les officiers qui commençaient déjà bien à l'être par la dépense qu'il leur avait fallu faire pendant la guerre. Cependant, comme chacun ne songeait qu'à plaire au Roi, il n'y eut jamais rien de si leste, ni de si magnifique que tous les officiers depuis le premier jusqu'au dernier. Ils avaient même fait habiller tous les cavaliers et tous les soldats de neuf, et il y eut des régiments qui n'en furent pas quittes pour vingt-cinq mille écus. Mais pendant qu'ils s'appauvrirent, Paris s'en enrichit. Quinze jours ou trois semaines avant que le camp se formât, l'on ne vit que ballots aux portes des marchands, que l'on venait charger de moment à l'autre. Il est impossible aussi de dire combien il sortit de toutes sortes de provisions de bouche de cette grande ville, cela eut été capable de l'affamer, si les marchands ne se fussent précautionnés de longue main. Comme les étrangers sont curieux, et qu'il ne se présentait point tous les jours une occasion semblable à celle-là, il n'y en eut guères qui ne fut, à proprement parler, comme une procession depuis Paris jusques à Compiègne, où l'on ne trouvait point à se loger pour de l'argent. Il fut même fait défense aux hôteliers d'y donner retraite à personne, soit qu'on ne voulut pas remplir cette ville d'un nombre de personnes inconnues et éviter par là ce qui en pouvait arriver de fâcheux; soit qu'on voulut conserver les logements pour les gens de la cour.

fermes étaient remplies de monde. Toute la cour avait voulu être du voyage. « Les femmes surtout, qui dans cette occasion, « dit Saint-Simon, « traitèrent d'ancienne délicatesse ce qu'on « n'eut osé leur proposer. Il y en eut tant qui s'empres- « sèrent à être du voyage que le Roi lâcha la main et permit « à celles qui voudraient de venir à Compiègne. Les ambas- « sateurs furent conviés d'aller à Compiègne. Mais ils n'y « allèrent pas grâce au vieux Ferreiro, l'ambassadeur de Savoie « qui leur mit dans la tête de prétendre le *pour*. Le *pour* « est une distinction qui consiste à écrire en craie sur les « logis pour M. un tel, ou simplement M. un tel. Cette dis- « tinction appartient aux princes du sang, aux cardinaux et « aux princes étrangers. »

Saint-Simon fut logé avec le duc de Rohan dans la maison de M. de Chambaudon. (1) Pour la première fois, dit-il, les ducs furent couplés.

Tel fut en résumé ce fameux camp de 1698 dont les contemporains célébrèrent les splendeurs en prose et en vers, en français et en latin, dont le théâtre lui-même s'empara, et sur lequel la Bibliographie compiégnnoise comprend de nombreux documents. (2) Les calendriers (3) de l'époque, dont les illustrations assez curieuses, nous ont été conservées, portent quelques dessins des épisodes de ce camp dont nous venons d'essayer de retracer les principaux détails. Une médaille, qui figure dans la collection des *Médailles de Louis XIV*, fut frappée enfin pour rappeler le souvenir du camp de 1698 (4).

(1) Thibault de Chambaudon, doyen des avocats.

(2) Voir *Bulletin de la Société historique*. T. II. p. 188.

(3) v. Appendice. I.

(4) Voir *Bulletin de la Société historique* T. I, p. 146, article de M. du Lac. Cette pièce, dont les coins sont conservés à la Monnaie de Paris (p. 152. n° 344 du cat. de 1833) porte au revers : Louis XIV conduisant le duc de Bourgogne, au milieu d'un camp ; ils sont tous deux vêtus à l'antique. *Lég. MILITARIS INSTITUTIO DUCIS BURGONDIÆ. Ex. CASTRA COMPENDIENSIA. MDCXCVIII.*

III. — 1739.

Le camp de 1739 eut une cause et un but plus militairement pratiques que celui de 1698.

L'artillerie, dont l'importance croissait chaque jour, mais dont les progrès, comme organisation et comme simplification du matériel, avaient été très longs, venait de faire un grand pas sous l'impulsion si intelligente et si pratique de M. de Vallière. C'est à lui que l'on doit l'organisation de 1720 qui composait le régiment Royal-Artillerie avec ses cinq bataillons à chacun desquels une compagnie de mineurs était attachée. Le Roi était colonel du corps ; le grand-maître était colonel-lieutenant. Mais le commandement réel était confié à un colonel inspecteur. Cette charge fut immédiatement donnée à M. de Vallière, alors capitaine d'une compagnie de mineurs, ce qui ne l'empêchait pas d'être en même temps capitaine-général des mineurs et maréchal de camp. M. de Vallière s'occupa aussitôt de mettre de l'ordre dans le matériel et de le simplifier. C'est ce qu'il obtint, par l'ordonnance du 7 octobre 1732, qui réglémentait le système dit Vallière, et qui réduisait à cinq les types de bouches à feu en service, en y ajoutant les types nouveaux de 2 mortiers, d'un pierrier et d'un obusier. C'est, munie de ce personnel et de ce matériel, que l'artillerie fit la campagne de la guerre de la succession de Pologne. Cette épreuve fit ressortir dans cette organisation quelques inconvénients auxquels essayèrent de parer imparfaitement les ordonnances de 1737.

Ce camp de 1739, où l'artillerie joue le principal rôle, dut donc être établi pour l'étude approfondie des nouvelles réformes de cette arme. Il y avait surtout deux questions en cause : celle des escortes et garde de l'artillerie qui jusqu'alors avaient été le privilège de troupes particulières ; ensuite la

réunion sous la même direction des artilleurs et mineurs, ces derniers étant pour ainsi dire absorbés par les premiers. Cette dernière question était fort grave. Elle fut maintes fois jugée de différentes façons ; et même encore aujourd'hui elle est l'occasion de bien des controverses.

C'est ainsi que nous voyons à ce camp de 1739 le rôle des mines égal à celui de l'artillerie, et, en même temps, les quelques troupes d'infanterie appelées à ce camp instruites dans tout ce qui a trait aux services auxiliaires de l'artillerie.

Nous ne croyons donc pas nous tromper en attribuant, comme cause à l'établissement de ce camp, où se trouvaient auprès du Roi M. d'Angervillers, ministre de la guerre, le comte d'Eu, grand maître de l'artillerie, et enfin M. de Vallière, le projet d'un essai consciencieux de toutes les choses concernant l'arme de l'artillerie. Le détail du récit de ce camp, que nous empruntons au journal du sieur Le Rouge (1), ingénieur géographe du Roi, lequel y assistait, ne fera, je crois, que nous en convaincre.

Le bataillon de Royal-Artillerie, qui se trouvait à la Fère, arriva à Compiègne le 29 avril. Il campa dans la plaine entre Compiègne et Choisy sur la gauche de la rivière d'Oise. Il se mit immédiatement à construire un front d'hexagone.

Il fut aidé dans cet ouvrage par un bataillon de la milice de Soissons, qui arriva le 2 mai et par trois bataillons de la milice de Senlis qui arrivèrent le lendemain.

Ces miliciens, logés d'abord dans les faubourgs de la ville, campèrent à partir du 7 juin à Choisy, où ils restèrent jusqu'au 17.

(1) Journal du camp de Compiègne de 1739, augmenté des épreuves des mines faites en présence du Roi par MM. de Turmel et Antoniazzi capitaines mineurs, rédigé sur les lieux par ordre de M. Dangervillers, ministre de la guerre, par le sieur Le Rouge, ingénieur géographe du Roi.

Je possède en outre un manuscrit de ce travail rédigé par Le Rouge, mais il ne présente que peu de différences avec le texte imprimé.

Le camp de Royal-Artillerie se trouvait dans le lieu que nous avons indiqué, juste en face le polygone, qui était élevé dans la plaine à 600 toises de la ville. Le bataillon était à la droite des parcs ; les mineurs et les ouvriers à gauche. Le quartier général de M. le Comte d'Eu était à la droite du bataillon. Le parc d'artillerie contenait 40 pièces de canon de différents calibres, 20 mortiers, 21 pontons de cuivre, 4000 grenades, 300 bombes, et tout ce qui était nécessaire aux préparatifs du siège. A 80 toises du camp se trouvait le magasin à poudre qui en contenait 120 milliers.

Le but principal de ce camp, outre les exercices journaliers de l'artillerie, était le siège du fort construit dans la plaine par les troupes de l'artillerie.

Le Roi quitta Chantilly le 10 juin pour venir à Compiègne. Le 15 M. d'Angervillers vint visiter le camp, et avec lui M. de Vallière, M. de Harlay, intendant de Paris, le prince de Dombes, le comte d'Eu et plusieurs autres seigneurs de la cour.

Le 17, sur les 6 heures du soir, le Roi, à cheval, accompagné de toute la cour, alla visiter le camp.

Le 18, visite de M. le Dauphin accompagné de M. le duc de Penthièvre, de M. le duc de Chartres et de toute sa suite. Le bataillon fit l'exercice devant ce prince et l'on jeta plusieurs bombes.

Ce même jour, on établit, au moyen de pontons, un pont qui faisait communiquer le camp de l'artillerie avec la batterie de l'école, laquelle était établie aux carrières de Margny, entre ce village et celui de Clairoux à 610 pas de la rivière et à 400 pas de la butte. Il y avait à cette batterie 6 pièces en embrasure, 6 pièces tirant à barbottes, 6 mortiers et 6 pierriers.

Le 20, M. d'Angervillers vint, avec MM. de Maurepas et de

St-Florentin, voir les batteries de l'école que visitèrent le lendemain le comte d'Eu, le prince de Dombes et plusieurs autres seigneurs de la cour.

Le 23, l'artillerie commença ses exercices en présence du Roi et tira environ 50 coups de canon.

Le même jour, sur les 6 heures du soir, la Reine vint au camp où elle passa le bataillon en revue.

Du 26 au 30, on commença les travaux d'attaque du fort. (Tracé de la tranchée et des parallèles).

Le 2 juillet, le Roi visita la batterie où les cadets tirèrent devant lui.

Le 5, M. le Comte d'Eu donna un grand souper au camp à plusieurs dames et seigneurs de la cour.

Le 6, on tira le canon à la batterie de l'école en présence de la Reine et du Dauphin. Le frère Philibert, capucin, expérimenta, avec succès, paraît-il, un système par lui inventé pour jeter des bombes.

Le 7, le régiment du Roi arriva à huit heures du matin à Margny, où il prit quelques rafraîchissements, en attendant l'arrivée de Sa Majesté, qui vint, sur les midi, voir camper son régiment dans la prairie entre Margny et Venette. Les officiers étaient logés dans ces deux villages. Le quartier de M. de Biron, colonel, était à l'entrée de Venette.

Le 8, des détachements de Gondrin, Blaisois, et Bourbonnais arrivèrent à midi et campèrent, devant le Roi et le Dauphin, entre la forêt et le camp de l'artillerie. Il y avait 400 hommes de Gondrin, 200 de Blaisois et 600 de Bourbonnais.

Le 9, le Roi passa la revue de son régiment. La Reine et le Dauphin étaient présents ainsi que le cardinal Fleury et toute la cour. Il y avait aussi plusieurs étrangers de distinction parmi lesquels le prince de Lichtenstein, les ambassadeurs

d'Espagne et d'Angleterre. Le Roi vint ensuite visiter les détachements de Gondrin, de Blaisois et de Bourbonnais. Il passa de là le pont de bateaux pour aller souper au quartier de M. le comte d'Eu.

Le 12, le Roi vit son régiment exécuter un passage de rivière.

Le 13, le Roi soupa au camp du duc de Biron.

Le 14, le Roi ordonna qu'on ouvrit la tranchée et les travaux d'attaque continuèrent sous la direction de M. de Vallière.

Non contents de creuser la terre, les assiégeants lançaient sur les assiégés force bombes, tellement qu'un sergent distrait en eut la tête cassée. A partir de ce jour, le Roi défendit cet exercice, image trop fidèle de la guerre.

Pendant ce temps, il y eut aussi de curieuses expériences de mines faites par MM. Antoniazzy et de Turmel, chacun capitaine d'une compagnie de mineurs. Le Rouge leur consacre d'intéressants chapitres où nous n'avons pas ici à le suivre.

Le 20, on expérimenta un nouveau système, pour jeter des bombes, d'un M. d'Oxiron, médecin à Besançon. Le feu prit cette nuit chez le curé de Venette où logeaient des officiers du régiment du Roi.

Le 21, le Roi étant revenu de la chasse, on fit sauter la mine. La brèche étant formée, l'assaut fut immédiatement donné et les assiégeants demandèrent à capituler. Les choses se passèrent fort en règle ; et il m'a paru intéressant de laisser ici intégralement la parole au chroniqueur.

« Le gouverneur de la place fit battre la chamade, planter
« un drapeau blanc sur l'angle flanqué du bastion. Un officier
« s'en approcha aussitôt et demanda de quoi il s'agissait. On
« lui fit réponse que c'était pour capituler. Ensuite, on pro-
« posa des otages, et on se mit en état d'en faire l'échange.

« La place donna deux officiers et les assiégeants leur en
« envoyèrent deux autres. Voici quelle fut la capitulation :

« Nous Gouverneur, ayant considéré l'état de notre place,
« l'avantage des assiégeants, nulle espérance d'être secourus,
« avons assemblé un conseil de guerre dans lequel après
« avoir considéré notre situation, il a été délibéré que nous
« rendrons la place aux conditions suivantes, savoir :

« 1° Que les bourgeois de la place ne seront pas molestés
« et qu'on les laissera libres dans leurs exercices de religion,
« et qu'on ne leur ôtera aucun des privilèges, dont ils ont
« toujours joui et dans lesquels nos Rois les ont toujours
« autorisés.

« 2° Que plusieurs bâtiments privilégiés, tels qu'hôpitaux,
« églises, maison de ville, qui ont été détruites par le canon
« des assiégeants, seront rétablis à leurs dépens.

« 3° Que les déserteurs ne seront point recherchés.

« 4° Tous les prisonniers faits de part et d'autre pendant
« les sorties seront rendus sans avoir égard au nombre.

« 5° Que les malades, de quelque nature que soient les
« maladies, seront soignés par les assiégeants.

« 6° Qu'il sera accordé aux assiégés quatre chariots cou-
« verts pour emporter leurs meubles et autres choses sans
« qu'il soit permis d'y regarder.

« 7° Qu'il sera fourni quatre carosses pour plusieurs dames
« de condition qui se sont trouvées enfermées dans notre
« place, dans le temps du blocus, et que l'on n'a pas voulu
« laisser sortir, quoique nous l'ayons demandé.

« 8° Que nous et notre garnison sortirons avec tous les
« honneurs de la guerre, c'est à dire tambours battant,
« mèches allumées, drapeaux déployés, le fusil sur le bras,
« le ponce sur le chien, balle en bouche, 4 pièces de canons,
« 2 mortiers, armes et bagages.

« 9° Qu'il sera fourni à notre garnison, et ensemble à
« nos bagages, une escorte suffisante pour nous conduire
« en toute sûreté à Compiègne qui est la place la plus pro-
« chaine.

« Promettons sur notre parole qu'il sera fourni au comman-
« dant du détachement qui fera notre escorte un sauf-conduit
« dûment signé pour pouvoir se retirer en toute sûreté sur
« les terres de la domination des vainqueurs.

« Signé : *le chevalier d'Allemand, gouverneur, et Charles
« de Bourbon, comte d'Eu.*

Le Roi et la Reine se placèrent sur le glacis et toutes les troupes défilèrent devant Leurs Majestés.

Cet exercice marqua la fin du camp. Le régiment du Roi partit les 23 et 24 pour la Champagne. Le 25, les détachements d'infanterie levèrent leur camp. Enfin, le bataillon de Royal-Artillerie partit le 28 pour la Fère, ne laissant qu'un petit détachement qui devait servir de garde à Compiègne (1).

IV. — 1750.

En 1749, par ordonnance du 15 septembre, fut créé le corps des Grenadiers de France, formé des compagnies des grenadiers des bataillons réformés. Sa composition était ana-

(1) Les habitants de Noyon, jaloux des distractions militaires que le roi donnait à leurs voisins, voulurent cette année là s'offrir aussi les émotions d'un divertissement guerrier. Sous la direction d'un ancien garde de corps, M. de la Roudarelle, les mousquetaires noirs, qui y étaient en quartier et la brigade des Gardes du Corps, qui y tenait habituellement garnison, donnèrent *la parade du polygone de Compiègne* et établirent dans les fossés de Noyon un fort dont le siège fut suivi dans toutes les règles. Notre ami, M. de Marsy a donné, il y a quelques années dans le *Bulletin du Comité archéologique de Noyon*, un récit de cette fête, (1) dont les éléments lui avaient été fournis par un article du *Journal de Verdun* (2).

(1) Tome II. p. 255-259.

(2) T. XLVI août 1739, p. 238.

logue dans l'infanterie à celle du corps des Carabiniers dans la cavalerie ; et, par une nouvelle analogie assez curieuse, de même que le corps des Carabiniers parut après sa création pour la première fois devant le roi Louis XIV à Compiègne (mars 1694), (1) ce fut à Compiègne aussi que Louis XV voulut voir le nouveau corps des Grenadiers de France.

A cet effet, les grenadiers vinrent à Compiègne le 10 juillet 1750. Ils y campèrent jusqu'au 17 et firent, pendant ce temps, quelques nouveaux exercices devant le Roi (2).

V. — 1753.

Le 20 juillet 1753 le régiment du Roi commandé par le comte de Guerchy forma un camp à Compiègne où il fit, en présence du Roi, l'exercice et le maniement des armes suivant la nouvelle ordonnance. La durée de ce camp ne fut que de neuf jours (3).

VI. — 1764.

Le camp de 1764 nous paraît avoir une importance analogue à celle du camp de 1739. Il fut composé presque uniquement d'artillerie et de cavalerie. Après cette funeste guerre de Sept Ans les réformes avaient semblé devoir porter sur ces deux armes, qui s'étaient montrées bien inférieures aux rôles auxquels elles devaient être appelées désormais.

Pour l'artillerie, Gribeauval, qui avait servi en Autriche et

(1) Histoire du corps des Carabiniers français, par G. de Juzancourt, 1877, p. 14.

(2) Journal historique ou fastes du règne de Louis XV par le président de Lévy.

(3) Journal historique ou fastes du règne de Louis XV par le président de Lévy.

qui avait vu de près l'artillerie des puissances allemandes, essayait dès son retour en France de compléter les réformes imparfaites des dernières ordonnances. Son système ne fut adopté qu'en 1765. Il est à présumer que cette adoption fut préparée à ce camp qui précéda le décret de si peu. Quant à la cavalerie, c'est surtout à elle que l'opinion s'en prit de nos desastres récents. Aussi subit-elle par l'ordonnance de 1764 une réduction considérable et la voyons-nous dès lors soumise à une série d'essais et à un travail de réorganisation qui ne s'arrêtèrent qu'à la révolution. Le ministre Choiseul commença hardiment ces réformes jugées si nécessaires. Il assistait à ce camp de 1764 et nous l'y verrons suivant avec une grande assiduité les exercices qui y furent exécutés (1).

Le 1^{er} mai 1764, l'intendant de la généralité de Paris se rendit à Compiègne accompagné de quelques ingénieurs d'artillerie pour y dresser le plan d'un camp de plaisir pour faire voir au duc de Berry et au comte d'Artois tous les exercices militaires. A cet effet, arrivèrent successivement dans les premiers jours de ce mois des détachements de canonniers de la brigade Des Mazis qui établirent leur camp près de Margny entre les carrières et le chemin de Noyon et construisirent auprès des carrières un fort et une batterie.

Le jeudi 12 juillet, tous ces travaux étaient terminés. Il y avait alors campés 1000 canonniers et 60 ouvriers d'artillerie.

Le Roi était arrivé le 20 juin à Compiègne; la Reine, Madame la Dauphine, Mesdames de France, le 19; le comte d'Artois et le duc de Berry le 18.

Le 13 juillet, le régiment Royal-Normandie arriva à Compiègne et campa dans la plaine de Royallieu.

(1) Le séjour de Louis XV à Compiègne en 1764 d'après le journal manuscrit de Boulé, par M. de Marsy. *Bull. de la Soc. hist. de Comp.* T. I. p. 159.

La boulangerie de l'armée était à Margny ; le magasin à fourrages dans des bateaux sur la rivière.

Le samedi 14 juillet, les canonniers commençaient à mettre des pontons pour établir un passage sur la rivière au bout de l'île en face de la terrasse.

Ce même jour arriva le régiment de la Reine-Cavalerie qui campa, devant M. de Choiseul, dans la plaine de Royallieu.

Le dimanche 15 juillet, à 5 heures du soir, le Roi, la Reine, le Dauphin, Madame la Dauphine, le duc de Berry, le comte d'Artois et Mesdames de France, et avec eux toute la cour et les ambassadeurs, vinrent voir les canonniers, qui exécutèrent leurs exercices, jusqu'à près de 8 heures du soir.

Le lundi 16 juillet, à 9 heures du matin, le duc de Choiseul passa en revue les deux régiments de cavalerie qui étaient campés dans la plaine de Royallieu et les fit manœuvrer jusqu'à midi. Il paraît que ces exercices étaient un agréable sujet de distraction pour les religieuses de Royallieu qui voyaient toutes ces revues par leurs croisées.

Le 17 juillet, le Roi et la famille royale allèrent au camp de l'artillerie.

Le 18 juillet, grande revue de la cavalerie à Royallieu. Avec le Roi, étaient présents le Dauphin, le duc de Penthièvre, le prince de Lamballe, le duc de Choiseul, la Reine, Madame la Dauphine, et les quatre Dames de France en carosse, ainsi que le duc de Berry et le comte de Provence. Ce même jour, à dix heures du matin, arriva le régiment de la Marine-Infanterie, qui campa dans la prairie de Venette.

Le vendredi 20 juillet, le duc de Choiseul passa à 4 heures du matin la revue du régiment de la Marine. Le camp de ce régiment avait la tête à la chaussée de Venette et la queue

au bas de la montagne près de la Folie. (1) Le colonel du régiment donna un magnifique dîner aux officiers dans le jardin de la Folie, où il y avait une longue tente tendue de fort belles tapisseries.

Le 23 juillet, le régiment de Royal-Normandie décampa pour retourner dans sa garnison, et le 24, le régiment de la Reine en fit autant ainsi que celui de la Marine.

Le 25, la brigade Des Mazis partit pour retourner à la Fère, ne laissant que la compagnie d'ouvriers de M. de la Mortière, pour embarquer les canons et les mortiers.

Les officiers et les soldats qui formèrent le camp reçurent de leurs Majestés de grandes marques de satisfaction.

VII. — 1765.

Il y eut, en 1765, deux séries de troupes qui vinrent camper sous Compiègne.

Le 10 juillet, arrivèrent les régiments de cavalerie Royal, Royal-Etranger, Royal-Navarre et Bourgogne, qui campèrent dans la plaine de Royallieu où, le 13, il exécutèrent, devant le Roi, les manœuvres de la nouvelle ordonnance, sous le commandement du marquis de Beuvron, commissaire général de la cavalerie.

Ce même jour, 13 juillet, le régiment d'infanterie de Condé venait camper dans la plaine de Venette où, le 16, il fut passé en revue par le Roi, qui le fit manœuvrer.

Ces régiments furent remplacés le 25 du même mois ; les régiments de cavalerie à Royallieu, par les régiments de

(1) Propriété de M. Puech-Cazelles.

dragons Colonel-Général, Mestre de camp Général, Dauphin et Schomberg ; le régiment de Condé à Venette, par le corps des Grenadiers de France. (1)

Le Dauphin, qui avait toujours montré un goût fort prononcé pour les choses de la guerre et qui avait inutilement demandé au Roi un commandement dans l'armée, fut heureux dans cette occasion de satisfaire sa glorieuse envie. Profitant de ce que son régiment se trouvait parmi les troupes du camp, il voulut remplir les fonctions effectives d'un grade qui ne devait être pour lui qu'honorifique. La *Gazette* nous montre ce prince tout occupé chaque jour de son régiment (2).

Le 25, jour de l'arrivée des troupes, le Dauphin conduit lui-même son régiment à des campements.

Le 27, il fait manœuvrer à pied les dragons.

Le 28, le Roi ayant passé la revue des dragons, le Dauphin défila en tête de son régiment qui, le soir, manœuvra à cheval devant lui.

Le 29, chaque régiment manœuvra séparément devant le Roi. Le Dauphin commanda son régiment. Ensuite, les quatre

(1) Dans une lettre de Louis XVIII au prince de Condé, lettre datée de l'exil et écrite par un roi goutteux à un général atteint de la même infirmité, nous voyons le fils de ce dauphin prématurément enlevé à la France rappeler au vieux Condé des souvenirs de jeunesse. Avec son esprit sans cesse cherché, mais souvent trouvé, Louis XVIII écrit de Gosfield 6 février 1809 :

« Vous vous souvenez sûrement, mon cher cousin, qu'au camp de Compiègne, en 1765, mon père se glorifia avec raison de ce que votre chapeau lui allait bien. Vous avez, je crois, voulu avoir à votre tour quelque chose de commun avec moi ; mais, qualité de fils à part, je ne puis m'empêcher de trouver que mon père faisait mieux de vous ressembler par la tête, que vous de m'imiter par les pieds.....

(Créteineau. Joly: *Histoire des trois derniers princes de Condé*, T. 1^{er} 1867. p. 17-18).

(2) On trouve d'intéressants détails sur ce sujet dans l'histoire de ce Prince par M. E. de Broglie. (*Le fils de Louis XV, Louis, Dauphin de France*, par Emmanuel de Broglie). Seulement l'auteur se trompe en mettant ces épisodes dans le camp de 1764.

régiments manœuvrèrent ensemble et défilèrent devant le Roi et la famille royale. Le Dauphin fut toujours à la tête de son régiment. Le soir, il soupa chez le duc de Coigny, mestre de camp général des dragons et commandant du camp, avec les officiers des quatre régiments.

C'est à la suite de ces fatigues que le Dauphin ressentit les premières atteintes du mal qui le conduisit quelques mois après au tombeau. (20 décembre 1765).

VIII. — 1766.

Le 17 août de cette année, arrivèrent à Compiègne, venant de Soissons, les régiments d'infanterie de Champagne, Royal, Dauphin, Hainaut et La Marck.

Ces régiments, formant un total de 16 bataillons, campèrent dans la plaine de Royallieu. Ils étaient sous les ordres du marquis d'Armentières, lieutenant-général, ayant sous ses ordres le marquis de Boufflers, maréchal de camp.

Le 19, le Roi visita le camp. Il passa la revue des régiments qui manœuvrèrent et défilèrent devant lui.

Le 24, arriva le régiment de Navarre-infanterie qui campa dans la plaine de Venette, où le Roi le visita le 27. Ce régiment était commandé par le comte de Guines, qui le fit manœuvrer devant sa Majesté.

Ce camp fut levé le 27 septembre.

IX. — 1767.

Il y eut cette année dans la plaine de Royallieu trois camps successifs d'infanterie qui furent suivis d'un, de cavalerie.

Le premier était composé des régiments suisses de Waldner,

Diesbach, Courten et Eptingen, sous les ordres du comte de Waldner, lieutenant-général et grand-croix du Mérite-Militaire.

Ces régiments arrivèrent sous Compiègne le 17 juillet. Le 19, ils furent passés en revue par le Roi et manœuvrèrent devant lui.

Les deux autres camps furent formés par les deux divisions d'infanterie qui étaient réunies sous le commandement du Marquis de Ségur, lieutenant-général des armées du Roi et chevalier de ses ordres.

Les régiments d'infanterie de Normandie, Aquitaine et Royal-Vaisseaux formaient la première division qui arriva le 24 juillet. Le 26, le Roi passa en revue les troupes qui manœuvrèrent et défilèrent devant Sa Majesté.

La seconde division était composée des régiments de Bourbonnais, de Guyenne et de la Sarre. Sa Majesté les vit le 2 août et soupa ce même jour dans la tente du Marquis de Ségur.

Enfin, pour clore les épisodes militaires de ce séjour, le régiment des carabiniers du comte de Provence, qui était depuis le 27 juillet cantonné dans les environs de Pont-Sainte-Maxence, vint camper le 5 août sous Compiègne. Le Roi fit manœuvrer les carabiniers le 8 et le 9 où il soupa chez M. de Poyanne, mestre de camp lieutenant du corps.

Un sermon, dont le texte nous a été conservé, fût prêché au camp, par l'abbé de Rupt, ancien aumônier (1).

(1) Sermon prêché au camp des carabiniers de Monseigneur le Comte de Provence, campés devant Compiègne, sous le commandement de M. le Marquis de Poyanne, passés en revue les 9 et 10 août 1767, par le Roi, accompagné de Mgr le Comte de Provence, colonel de la troupe, de Mgr le Comte d'Artois en présence de la Reine, de Mesdames, et de toute la Cour, par M. l'abbé de Rupt, ancien aumônier. *Paris*, Chardon, 1767, in-8°. (Bibl. de M. du Lac. n° 106 de la Bibliogr. Compiénoise).

Le Roi qui était arrivé à Compiègne le 8 juillet en repartit le 31 août.

X. — 1769.

Il n'est pas exact de dire qu'il y eut à Compiègne un camp dans l'année 1769. C'est à Verberie qu'au mois de juillet de cette année campèrent 16 régiments d'infanterie formés en trois divisions, le régiment des hussards Esterhazy et un détachement de 460 hommes de Royal-Artillerie avec 40 pièces de canon.

Les 3 divisions d'infanterie étaient ainsi composées : 1^{re} division commandée par le lieutenant-général baron de Wurmser : régiments suisses de Bocard, Lochmann et Sonnenberg ; et régiments allemands de Royal-Bavière, Royal-deux-Ponts, Nassau et Royal-Suédois.

2^e division commandée par le comte de Puysegur, maréchal de camp : régiments de Picardie, Lyonnais, Aunis et Vivarais.

3^e division commandée par le comte de Rochambeau, maréchal de camp : régiments d'Auvergne, de Touraine, Limousin, Beauce et Chartres.

Le détachement d'artillerie était commandé par M. de la Mortière, colonel du corps.

Le Roi, qui se trouvait alors à Compiègne, voulut voir ces troupes. A cet effet, chacune des 3 divisions, accompagnée chaque fois par le régiment de hussards et l'artillerie, se rendit successivement dans la plaine de Royallieu où les troupes manœuvrèrent et défilèrent devant le Roi et toute la cour.

La 1^{re} division vint le 21 juillet, la 2^e, le 23 et la 3^e, le 25.

Enfin le Roi, ayant voulu voir manœuvrer les trois divisions réunies, se rendit le 28 au camp de Verberie, accompagné du Dauphin et des comtes de Provence et d'Artois.

Parmi les régiments d'infanterie qui vinrent cette année à Compiègne, se trouvait celui de Beauce, dans lequel un certain M. Cléon du Barry, beau-frère de la favorite, était capitaine-aide-major. Cette parenté valut à madame du Barry, qui était à Compiègne, de la part des officiers de Beauce des fêtes et des honneurs dont elle et le Roi se montrèrent fort flattés, mais qui, paraît-il, scandalisèrent aussi et la cour et l'armée (1).

(1) C'est au camp de Compiègne en 1769 que se passa un fait inexactement rapporté dans les *Mémoires de Madame du Barry* (T. 2 p. 79) et que rectifie le Duc de Choiseul, dans une lettre insérée dans le T. IV de la *Revue de Paris*. (1829. p. 49). en publiant deux lettres échangées à ce sujet entre Louis XV et son ministre et dont voici les extraits :

Le Roi au Duc de Choiseul

L'on dit que vous avez grondé le chevalier de la Tour du Pin, à l'occasion de Mme du Barry, sur ce qu'elle a diné au camp, et sur ce que la plus grande partie des officiers avaient diné chez elle le jour de la revue.

Vous avez grondé aussi M. Foulon à son occasion.

Vous m'aviez promis que je n'entendrais plus parler de vous sur elle.

Réponse du Duc de Choiseul.

Je n'ignore pas tous les mauvais propos que l'on tient, et, ce qu'il y a de pire, ceux que l'on me fait tenir.

Ce qui s'est passé au régiment de Beauce n'est pas plus vrai, mais a plus de vraisemblance. Je n'ai point grondé M. le chevalier de la Tour du Pin, je ne lui ai point parlé qu'il eut donné à dîner, ni qu'il en ait reçu. Je suis, Sire, à mille lieues de pareilles misères. Le jour que Votre Majesté a vu manœuvrer les quarante-deux bataillons, on vint me dire que le régiment de Beauce, après que Votre Majesté avait passé devant lui, avait salué et rendu les mêmes honneurs à Mme du Barry ; je ne dis pas un mot à celui qui vint m'avertir. Le soir, chez moi, l'on répéta la même chose, à laquelle je n'eus pas l'air de faire attention. Le lendemain en allant voir manœuvrer cette brigade, je dis à M. de Rochambeau que l'on m'avait rapporté que le régiment de Beauce, de sa division, avait rendu des honneurs à des carrosses autres que ceux de la famille royale, pendant que Votre Majesté était sur le front de la ligne ; que cela n'était pas bien, et que je le chargeais de prévenir M. de la Tour du Pin que l'on

1803 et 1805.

On peut dire que pendant la période des guerres du consulat et de l'empire, la France toute entière ne fut qu'un grand camp. Les rassemblements de troupes sur les principaux points stratégiques du territoire furent constants. Compiègne eut donc encore ses camps. Ce ne sont plus alors des camps d'instructions, mais simplement des concentrations de troupes à la veille de marcher à l'ennemi. Quoique ces réunions militaires ne rentrent pas tout à fait dans le cadre de notre étude, elles s'y rattachent cependant suffisamment pour trouver ici la place d'une mention. C'est à ce titre que nous citerons ici les deux principaux rassemblements de troupes qui eurent lieu à Compiègne à cette époque.

1803. A la date du 14 juin 1803, Bonaparte faisait connaître au général Berthier, ministre de la guerre, ses intentions pour l'établissement de six camps sur les côtes de l'Océan : un en Hollande, un à Gand, un à Saint-Omer, un à Compiègne, un à Saint-Malo, un à Bayonne. Ces camps, réunis dès le mois de fructidor de l'an xi, furent compris sous le titre général d'armée des côtes. Dans sa pensée, le 1^{er} consul préparait avec cette armée les projets d'une descente en Angleterre. Le camp de Compiègne était placé sous les ordres du général

ne devait pas rendre d'honneur quand le Roi était au camp. M. de Rochambeau me dit qu'il avait suivi Votre Majesté, et qu'il ne s'en était pas aperçu. Je fis manœuvrer la division, régiment par régiment. Après la manœuvre, je dis à M. de la Tour du Pin que son régiment était beau, qu'il était bien tenu, mais qu'il n'était pas encore bien sur les armes, ni ne manœuvrait pas avec l'exactitude précise que l'on remarquait aux autres ; qu'aussi je lui conseillais de ne point le négliger et de le travailler encore, d'autant plus que le fond du régiment en était très beau et très bon. — Votre Majesté a fait M. de la Tour du Pin brigadier, que l'on aurait fort bien pu ne pas faire et a accordé toutes les grâces demandées par le régiment de Beauce, ce qui ne prouve pas de l'humeur de ma part

Ney. Les troupes désignées pour ce camp étaient les suivantes : les 9^e et 14^e légères ; les 18^e, 44^e, 63^e, 64, 4^e, 32^e, 96^e et 3^e de ligne ; le 3^e régiment de hussards , le 10^e chasseurs, et enfin les 1^{er}, 3^e, 8^e et 9^e de dragons.

Il semble étrange de voir Compiègne figurer parmi les emplacements d'une armée dite des côtes. Ce fut probablement l'opinion des gouvernants d'alors, puisque peu de temps après son installation, le 15 prairial an XII, le camp de Compiègne fut transféré à Montreuil et en prit le nom.

Les projets de la descente en Angleterre devaient être bientôt abandonnés et l'armée des côtes d'Océan devint le 1^{er} fructidor an XIII la grande armée dont les troupes du camp de Montreuil formèrent le 6^e corps.

Les camps de Saint-Omer, Bruges et Montreuil n'étaient que des subdivisions du grand camp de Boulogne où se trouvait le quartier général.

1805. Au mois de juin de cette année l'empereur donnait des ordres au maréchal Berthier pour l'organisation des brigades de dragons établies à Amiens et à Compiègne. Un des projets favoris de l'empereur était l'organisation de dragons à pied. On retrouve fréquemment dans sa correspondance les traces de cette idée. A Compiègne se trouvaient alors huit escadrons de dragons qui étaient les 1^{er} et 2^e des 5^e, 9^e, 12^e et 21^e régiments. Avec ces éléments, on forma 3 régiments de dragons à pied qui furent réunis en une brigade. Cette brigade et celle d'Amiens réunies composèrent la division de dragons à pied qui, sous les ordres du général Baraguey d'Hilliers, fit partie de la réserve du corps de cavalerie de la grande armée commandé par Murat.

XI. — 1833.

En 1833, 7,000 hommes de troupes formèrent un camp sous Compiègne. Les 36^e et 42^e régiments d'infanterie de ligne étaient campés sur la rive gauche de l'Oise, face à la rivière, appuyant leur droite au faubourg Saint-Germain et leur gauche dans la direction de Royallieu. Le 1^{er} régiment de lanciers était cantonné dans les villages de Clairoix, Coudun et Margny ; le 2^e lanciers à Venette et à Jaux. Ces deux régiments étaient sous le commandement du duc de Nemours. Il y avait en outre dans Compiègne le 2^e cuirassiers et la 1^{re} batterie du 8^e d'artillerie qui occupaient les quartiers de cavalerie de la ville et le quartier des grandes écuries du Roi.

Le duc d'Orléans était commandant supérieur du camp ; le général Blanquart commandait en second.

Le 12 août, le Roi, accompagné du prince de Joinville, passa les troupes en revue dans l'avenue des Beaux-Monts.

XII. — 1834.

Une décision ministérielle du 17 juin 1834 prescrivait l'établissement d'un camp d'instruction à Compiègne.

Ce camp était ouvert le 13 août. Il était sous le commandement supérieur du duc d'Orléans et était composé des troupes suivantes :

Une division d'infanterie commandée par le lieutenant général Schneider et comprenant : 1^{re} brigade, forte de 6 bataillons appartenant aux 11^e léger, 25^e et 31^e de ligne et commandée par le maréchal de camp de Galbois ; 2^e brigade, forte de 4 bataillons des 22^e et 35^e de ligne et commandée par le maréchal de camp Roussel.

Une division de cavalerie sous les ordres du lieutenant général Blanquart et des maréchaux de camp Grouchy et Marbout, comprenant 16 escadrons des 2^e et 3^e dragons, des 1^{er} et 2^e carabiniers.

Étaient attachés : à la division d'infanterie, une batterie d'artillerie à pied et une compagnie de sapeurs du génie ; à la division de cavalerie, une batterie à cheval.

Leur camp était établi sur le plateau de Margny. L'infanterie était sur une ligne s'étendant du chemin dit des Martelets à Venette jusque sur la crête d'un affaissement de terrain appelé le Fond-de-la-Truie.

La cavalerie était cantonnée sur une ligne circulaire autour du champ de manœuvres pris comme centre. Les villages de Jaux et de Venette étaient occupés par l'artillerie dont le matériel fut parqué dans l'intervalle des deux brigades d'infanterie.

Comme le plateau de Margny manquait totalement d'eau, on fit un marché avec un entrepreneur qui s'engagea à fournir par jour et pour un effectif de 7,000 hommes 4,900 litres d'eau. Cette eau était apportée de l'Oise au camp où elle était versée dans 13 cuves déposées sur le front de bandière. Chacune de ces cuves, munie d'un appareil filtrant, jaugeait 4,000 litres.

Le Roi arriva à Compiègne le 11 septembre.

De grandes manœuvres d'ensemble eurent lieu les 12 et 14 devant Sa Majesté.

Le Roi quitta Compiègne le 15 septembre.

Le camp fût levé le 6 octobre. (1)

(1) V. Notice sur les camps établis dans les environs de Compiègne et spécialement sur celui de 1834. (*Spectateur militaire*. T. XVIII. 1835. p. 614-636).

Nestor Roqueplan. Le camp de Compiègne. (*Revue de Paris*, 1834).

XIII. — 1836

Les troupes étaient campées : partie sur le bord de l'Oise, près la porte Soissons, la gauche appuyée aux remparts ; partie sur la route de Paris, comme au camp de 1833.

Il y avait un pont établi, avec des pontons, auprès des Quatre-Cheminées sur le Port-à-Charbons, vis-à-vis le nouveau chemin de Coudun. Près des Quatre-Cheminées était le parc des équipages.

Le duc d'Orléans, qui était commandant supérieur du camp, arriva le 21 septembre. Il y avait eu déjà, le 18, une grande revue sur le plateau de Margny et le 21, jour même de l'arrivée du duc, il y eut une petite guerre entre Remy et Lachelle.

Le Roi arriva le 27 et passa les troupes en revue le 28.

Le 29, il visita le camp, où il déjeuna avec sa famille, dans une tente, qui aurait coûté 100,000 francs.

Le Roi partit le 30.

La revue d'honneur eût lieu le 2 octobre dans la plaine de Corbeaulieu.

Les princes quittèrent Compiègne le 6, après la levée du camp, qui avait été le 3.

L'effectif des troupes qui avaient été réunies dans ce camp était d'environ 25,000 hommes et 5,000 chevaux.

Il y avait deux divisions d'infanterie commandées par les lieutenants-généraux comte Danrémont et baron Bochet, et une division de cavalerie sous les ordres du lieutenant-général baron Blanquart. (1)

Il y avait, en outre, quatre batteries d'artillerie à cheval,

(1) Appendice II.

un équipage de pont, trois compagnies du génie, et enfin des détachements de pontonniers et du train d'artillerie et des équipages.

XIV. — 1837.

Cette année, qui fut celle du mariage du duc d'Orléans, il y eût 2.000 hommes campés sur le plateau de Margny. Savoir : deux divisions d'infanterie commandées par les lieutenants-généraux Achard et Schramm, et une division de cavalerie sous les ordres du comte Dejean. On forma deux camps : le camp d'Orléans et le camp de Nemours.

Le 27 septembre, il y eût des manœuvres devant le Roi, accompagné de la Reine, de la duchesse d'Orléans, de la grande duchesse de Mecklembourg, de la princesse Marie, des ducs d'Aumale et de Montpensier, de la princesse Adélaïde, des princes Alexandre et Ernest de Wurtemberg, des maréchaux et des ministres.

XV. — 1841.

Le camp de 1841 était sous le commandement du duc de Nemours. Il comprenait deux divisions d'infanterie commandées par les lieutenants-généraux Rapatel et Galbois, et une division de cavalerie sous les ordres du lieutenant-général Latour-Maubourg.

Le 26 septembre, le Roi passa en revue les régiments du camp et leur donna des drapeaux,

Ces régiments étaient : les 22^e, 23^e, 24^e, et 25^e d'infanterie légère ; les 66^e, 67^e, 70^e, 71^e, 72^e, 73^e, 74^e, et 75^e d'infanterie de ligne ; les 7^e, 8^e et 9^e hussards et le 13^e chasseurs.

Le camp de 1847 fut encore commandé par le duc de Nemours. Il comprenait deux divisions d'infanterie commandées par les lieutenants-généraux Mangin et Aupick. A chacune de ces divisions étaient attachées une brigade de cavalerie et deux batteries d'artillerie.

La première division campa à l'extrémité septentrionale du plateau de Margny, en avant des villages de Baugy et Monchy; la deuxième division, sur la rive gauche de l'Oise, en amont et en aval de Compiègne.

La cavalerie était cantonnée : celle de la première division à Coudun, Montmartin, Giraumont et Monchy ; celle de la deuxième à Clairoix, Margny, Venette et Compiègne.

Deux ponts avaient été jetés sur l'Oise.

Des deux camps l'un portait le nom du duc d'Orléans et l'autre celui du duc de Nemours. On les subdivisa en y ajoutant les noms des ducs d'Aumale et de Montpensier.

Le Roi, la Reine et la famille royale arrivèrent le 20 à Compiègne. Ils visitèrent le camp le 21.

Le 22, il y eût une grande manœuvre dirigée par le duc de Nemours.

Le 23, le Roi, reçut au château de Compiègne, l'ambassadeur du schah de Perse, Mirza-Mohammed-Ali-Khan, accompagné de son fils et de ses deux secrétaires persans.

Cette présentation fut entourée d'une grande solennité. (1)

Le 24, le Roi passa la revue des troupes dans la plaine de Corbeaulieu et distribua des récompenses.

La Cour partit le 25 ; et, le 28, le duc de Nemours passa sa revue d'adieu.

Ce camp de 1847 fût le dernier camp de Compiègne.

(1) V. *Les Persans à Compiègne*, par M. de Marsy. (*Echo de l'Oise*, 15 juillet 1873).

APPENDICE I

ORDRE DE BATAILLE DES TROUPES QUI COMPOSÈRENT LE CAMP DE COUDUN EN 1698.

PREMIÈRE LIGNE

<p>LIEUTENANTS-GÉNÉRAUX</p> <p>MM. de Rosen. de Crenan. de Busca.</p> <p align="center">—</p> <p>MARÉCHAUX DE CAMP</p> <p>MM. de Marcin. de Vaudeuil. le duc de Villeroy. Davejan. de Surville. d'Alègre. de Locmaria.</p> <p align="center">—</p> <p>BRIGADIERS</p> <p>MM. de Nogent. Lestrades. Blainville. le Prince d'Espinay. Saillans. le Prince Camille. le chevalier de Rosel. de Praslin. de Givaudan.</p> <p align="center">—</p> <p>RÉGIMENTS</p> <p>DRAGONS</p> <p>Colonel général..... 3 Royal..... 3</p>	<p>CAVALERIE</p> <p>Grenadiers à cheval..... 1 Noailles..... 3 Duras..... 3 Lorges..... 3 Villeroy..... 3 Gendarmes du Roi..... 2 Chevau-légers-du-Roi..... 2 Mousquetaires..... 2 La Gendarmerie..... 8</p> <p align="center">—</p> <p>INFANTERIE</p> <p align="right">Bataillons.</p> <p>Picardie..... 3 Coésquin..... 1 Régiment du Roi..... 4 Gardes françaises..... 6 Gardes suisses..... 4 Régiment Dauphin..... 3 Languedoc..... 1 Royal-Italien..... 1 Navarre..... 3</p> <p align="center">—</p> <p>CAVALERIE</p> <p align="right">Escadrons.</p> <p>Cuirassiers du Roi..... 3 Royal-Allemand..... 3 Orléans..... 2 Camille..... 2 Carabiniers..... 10 Souvrè..... 2 Bourbon..... 2 Royal-Roussillon..... 3 Mestre-de-camp-général... 3</p> <p align="center">—</p> <p>DRAGONS</p> <p>Peysac..... 3 Mestre-de-camp-général... 3</p>
--	--

SECONDE LIGNE

LIEUTENANTS-GÉNÉRAUX		INFANTERIE	Bataillons.
MM. de Créquy.		Bourbonnais.....	2
d'Artagnan.		La Couronne	1
de Gassion.		Lyonnais	2
—		La Chastre.....	1
MARÉCHAUX DE CAMP		Crussal.....	1
MM. de Besons.		Rouergue	1
de Courtebonne.		Toulouse....	1
Albergotty.		Anjou.....	1
d'Antin.		Vermandois	1
de Roussi.		Lée.....	1
de la Motte.		Du Maine	1
—		Roussillon.....	2
BRIGADIERS		Humières	1
MM. Tiffenhausen.		Stoppa.....	2
Fuiguion.		La Reine.....	3
le Prince de Rohan.		Greder-Allemand.....	2
de Rochefort.		Poitou.....	1
de La Chatre.		—	
de Quadrimy.		CAVALERIE	
Lée.		Escadrons	
de Thury.		Anjou.....	2
d'Humières.		Villequiers.....	2
de Chamaranthe.		Cossé.....	2
de Villequiers.		Tournefort	2
de Clermont.		Berry.....	2
de Vivans.		Clermont.....	2
—		Duras.....	2
CAVALERIE	Escadrons.	Dourches.....	2
Régiment de Roi.....	3	Saint-Pouanges.....	2
Royal-Piémont	3	Mauroy	2
Furstemberg..	2	Vivans.....	1
Talmont.....	2	La Reine.....	3
Bourgogne	2	Royal-Etranger.....	3
Condé.	2		
Grignan.....	2		
Roquépine.....	2		
d'Auvergne.....	2		
Rohan	2		
Chartres	3		
Dauphin-étranger.....	1		
Cravates du Roi.....	3		

CORPS DE RÉSERVE

MARÉCHAL DE CAMP		CAVALERIE	
M. de Pracontal.		Du Maine.....	2
—		La Valière.....	2
BRIGADIERS		Noailles.....	2
MM. de Saint-Hermine.		La Feronaye.....	2
Cheladet.		Villeroy..	2
Souternon.		Dauphin.....	3
—		—	
		ARTILLERIE	
DRAGONS	Escadrons.	COMMANDANT	
La Reine.....	3	M. de Vigny.	
—		—	
Hautefort.....	3	BRIGADIER	
—		M. de Maisoncelle.	
TOTAL	des escadrons.		152
	des bataillons.		53.
	Canons.		44
	Mortiers.		6
	Pontons		3



EXTRAIT DES recherches sur les almanachs et calendriers
historiés du XVI^e au XIX^e siècle, par F. Pouy.

Almanach paru l'an de grâce 1699. A Paris chez Langlois.

Le camp et le siège de Compiègne commandée (sic) par Monseigneur le duc de Bourgogne, ou le Roy donne une magnifique représentations (sic) de toutes les parties de l'art militaire.

Outre le sujet principal, on voit dans cette estampe le festin donné au Roi de la Grande-Bretagne aux princes, seigneurs, etc., le 10 septembre 1698.

Almanach pour la même année. A Paris, chez Donnait.

L'école royale de Mgr le duc de Bourgogne au camp de Compiègne, ou de Coudun, le 1^{er} septembre 1698.

Indépendamment du sujet ci-dessus décrit, on voit la cérémonie du mariage du duc de Lorraine et de Mlle de Chartres, une rue de Compiègne, etc.

Almanach pour 1699. A Paris, chez F. et C. Laudey, ayant pour sujets principaux :

1. *L'art de vaincre enseigné par Sa Majesté à Mgr le duc de Bourgogne, au camp de Coudun près Compiègne, en septembre 1698.*

2. La cérémonie du mariage du duc de Lorraine avec Mademoiselle fille unique de Monsieur frère du Roi, le 17 octobre, à Fontainebleau.

3. *Repas donné par le maréchal de Boufflers au Roi et à la cour dans sa tente au camp de Coudun.* (1)

(1) Deux des scènes de ces almanachs sont reproduites dans l'*Histoire du Palais de Compiègne* de Pellassy de l'Ousle.

APPENDICE II

RÉGIMENTS QUI COMPOSAIENT LE CAMP DE COMPIÈGNE EN 1836

1^{re} division d'infanterie. Le comte Danrémont lieutenant-général.

1^{re} brigade. M. Galbois, maréchal de camp. 5^e léger : 3 bataillons ; 2^e léger : 2 bataillons.

2^e brigade. M. Mangin, maréchal de camp. 10^e de ligne : 2 bataillons ; 16^e de ligne : 2 bataillons.

3^e brigade. M. Fleuri-Bourchols, maréchal de camp. 33^e de ligne : 2 bataillons ; 51^e de ligne : 2 bataillons.

—
2^e division d'infanterie. Le baron Bochet, lieutenant-général.

1^{re} brigade. Le baron Perregaux, maréchal de camp. 14^e léger : 2 bataillons ; 19^e léger : 2 bataillons.

2^e brigade. M. Foucher, maréchal de champ. 35^e de ligne : 2 bataillons ; 54^e de ligne : 2 bataillons.

3^e brigade. M. Meslin, maréchal de champ. 56^e de ligne : 2 bataillons ; 65^e de ligne : 2 bataillons.

—
Division de cavalerie. Le baron Blanquart, lieutenant-général.

1^{re} brigade. Comte de Mornay, maréchal de camp. 4^e chasseurs : 3 escadrons ; 8^e chasseurs : 3 escadrons ; 5^e hussards : 3 escadrons.

2^e brigade. Duc de Nemours. 1^{er} dragons : 3 escadrons ; 5^e dragons : 3 escadrons ; 3^e lanciers : 3 escadrons.

3^e brigade. Baron Marbot, maréchal de camp. 1^{er} carabiniers : 3 escadrons ; 2^e carabiniers : 3 escadrons ; 5^e cuirassiers : 3 escadrons.

—
Artillerie. 4 batteries des 1^{er}, 2^e, 8^e et 11^e régiments.

1 bataillon de pontonniers.

1 détachement du train.

Génie. 3^e compagnie du 3^e régiment.

Equipages militaires. 1^{re} compagnie du train.

TABLE

I	Camp de	1666	page	56	
II	—	1698	—	58	
III	—	1739	—	69	
IV	—	1750	—	75	
V	—	1753	—	76	
VI	—	1764	—	76	
VII	—	1765	—	79	
VIII	—	1766	—	81	
IX	—	1767	—	81	
X	—	1769	—	83	
Concentrations de 1803 et 1805				—	85
XI	Camp de	1833	—	87	
XII	—	1834	—	87	
XIII	—	1836	—	89	
XIV	—	1837	—	90	
XV	—	1841	—	90	
XVI	—	1847	—	91	
Appendice I	—	1698	—	92	
Appendice II	—	1836	—	96	
